



Le myriophylle à épis, on y voit !

Le myriophylle à épis est une plante aquatique exotique envahissante vivace. Il pousse dans les lacs, les étangs, les marais, les canaux et autres plans d'eau artificiels de même que dans les sections calmes des rivières et du fleuve. Ces colonies de plantes peuvent nuire aux activités récréatives telles que la navigation de plaisance, la pêche et la baignade. La présence de cette espèce peut aussi affecter négativement la valeur des propriétés riveraines.

Identification de la plante

Les tiges de la myriophylle sont enracinées et peuvent mesurer jusqu'à six mètres. Près de la surface de l'eau, elles se ramifient, poursuivent leur croissance horizontalement et produisent des épis de fleurs émergentes. Ses feuilles sont divisées comme une plume et disposées sur la tige en verticilles, normalement en groupes de quatre. Chaque feuille est composée de 12 à 24 paires de folioles. Lorsque les feuilles sont hors de l'eau, elles sont flasques, semblables à des plumeaux mouillés.

Propagation

Le myriophylle à épis se reproduit principalement de façon végétative par la fragmentation de ses tiges, laquelle se fait naturellement de la mi-juillet jusqu'en septembre. Un petit fragment de tige peut prendre racine et former un nouveau plant. La pratique d'activités dans les herbiers par les usagers des plans d'eau peut aussi contribuer à leur fragmentation. Le courant, les embarcations et les remorques peuvent transporter les fragments de tiges vers de nouveaux plans d'eau. C'est pourquoi il est primordial de bien nettoyer les embarcations lorsqu'elles sont déplacées d'un plan d'eau à un autre. Le nettoyage empêche la propagation du myriophylle à épis vers des plans d'eau qui ne sont pas affectés par sa présence.

Le myriophylle à épis peut former de grandes colonies denses et mono spécifiques, ce qui modifie les colonies de phytoplanctons et diminue la diversité des plantes aquatiques indigènes.

Plan d'intervention

À l'heure actuelle, seulement le lac Miroir n'est pas atteint par cette espèce envahissante à Dudswell. L'association protectrice du lac D'Argent (APLAD) en collaboration avec la municipalité de Dudswell et le RAPPEL travaillent actuellement sur un plan de lutte au myriophylle afin de contrôler sa propagation. Si cette situation vous interpelle et que vous souhaitez participer aux efforts de contrôle, nous vous invitons à communiquer avec votre association afin de connaître les démarches en cours et de quelle façon vous pourriez vous impliquer.

Notez qu'il n'est pas recommandé de faire l'arrachage manuel de cette plante sans formation préalable. Une mauvaise manipulation non contrôlée peut occasionner une prolifération plus importante de cette espèce envahissante.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 au 819 560-8484, poste 2700.